



MINISTERAN'NY FIOMPIANA



Ny Tsara ho Fantatra

TELOVOLANA VOALOHANY

LAHARANA 01

TAONA 2010

FIOMPIANA MANARA-PENITRA, FANOITRY NY TOE-KARENA !



Ny MNISITRY NY FIOMPIANA MAHARANTE Jean de Dieu

EDITORIAL

Le Ministère de l'Élevage joue un rôle primordial dans le développement de l'économie. Le cheptel animal est composé de bovins, de porcins, de petits ruminants (caprins, ovins), de volailles et d'autres filières comme l'apiculture, la sériciculture. Concernant le cheptel bovin, son effectif stagne autour de 9 500 000 têtes depuis des années; ceci témoigne d'une mauvaise performance.

La productivité reste faible à cause de la non disponibilité des moyens matériels, techniques et financiers et de l'inaccessibilité aux services d'appui, tels que la formation, l'information, et l'encadrement des petits producteurs. Le secteur élevage, un secteur clé, mérite d'être redynamisé, vu l'importance grandissante des besoins alimentaires, en général et des besoins en protéines d'origine animale, en particulier. Il ne peut pas se passer de la course aux performances qui caractérisent la mondialisation.

Ainsi, l'amélioration de la productivité est l'une des garanties de la sécurité alimentaire, avec un bon niveau de santé animale et d'hygiène alimentaire. L'amélioration génétique, l'amélioration de l'alimentation animale ainsi que la gestion des ressources disponibles et des potentiels sont aussi parmi les principaux atouts dans l'atteinte de cet objectif.

Dans ce processus de développement du sous-secteur élevage, la validation de sa lettre de politique est primordiale, impliquant une réorganisation générale des services à tous les niveaux

A cet effet, l'Etat, dans ses fonctions régaliennes, joue un rôle important en termes de conception, de contrôle de l'application des lois, de promotion, de protection, de coordination et de suivi des filières prioritaires.

Puisse ce premier bulletin faire connaître aux lecteurs, la nécessité du Ministère de l'Élevage, son importante contribution dans la sécurité alimentaire. « Protéger, produire et développer sans détruire » sont les bases de toute évolution dans le développement économique.

Dans ce numéro:

Éditorial	01
Structure.....	02
Données statistiques-----	03
Données pluviométriques-----	04
SIRSA II-----	05
Réalisations techniques 2009----	06
Programme d'Activités 2010----	07
Tout sur la filière apicole-----	08
Fisy Teknika momba ny Fiompiana Tantely-----	08
Maladie des abeilles.....	09
Associations Professionnelles...	10
Evènements / Brèves	11-12

STRUCTURE DU MINISTRE DE L'ELEVAGE

Les actions du Ministère sont axées sur l'alimentation, l'amélioration génétique, la santé animale, la gestion des cheptels animaux, la disponibilité et l'accessibilité des produits d'origine animale.

DÉCRET N° 2009-1218 du 06 Octobre 2009

Mission

Concevoir, mettre en œuvre et coordonner la politique du Gouvernement dans le domaine de l'Élevage.

L'Organisation Générale du Ministère

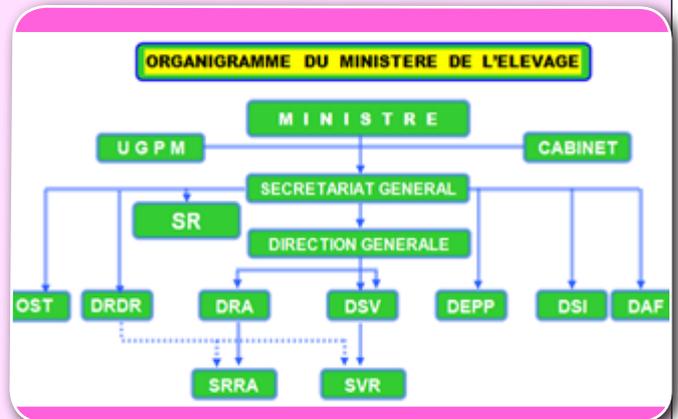
- Le Cabinet du Ministre;
- Le Secrétariat Général;
- Les Directions, les Services Centraux et Déconcentrés; et
- Les Organismes sous tutelle et Rattachés.

Le Secrétariat Général est composé de:

La DAF, la DEPP, la DSI, le SLC, le SENV, le SAI, les OST.

La Direction Générale est composée de :

La DRA
La DSV



OST = Organismes sous Tutelle
 DRA = Direction des Ressources Animales
 DSI = Direction Systèmes d'Information
 DAF = Direction Administrative et Financière
 DSV = Direction des Services Vétérinaires
 DEPP = Direction des Etudes, de la Planification et de la Programmation
 SVR = Service Vétérinaire Régional
 SRRA = Service Régional des Ressources Animales

Les Services Déconcentrés sont :

(i) Le SRRA, le SVR sous la responsabilité et le contrôle de la DRA et la DSV; et (ii) au niveau District/Commune : les prestataires de services en matière de ressources animales vétérinaires, placés respectivement sous le contrôle du SRRA et des SVR.

LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (DSI)

La DSI est chargée de la mise en œuvre de la politique du Ministère en matière d'information, de communication et de suivi-évaluation. Composée de trois services, elle assure la gestion et l'informatisation des données statistiques d'Élevage, assiste les autres Directions sur l'utilisation ou le développement des outils informatiques, assure l'élaboration des rapports du Ministère, la diffusion et la communication des informations.

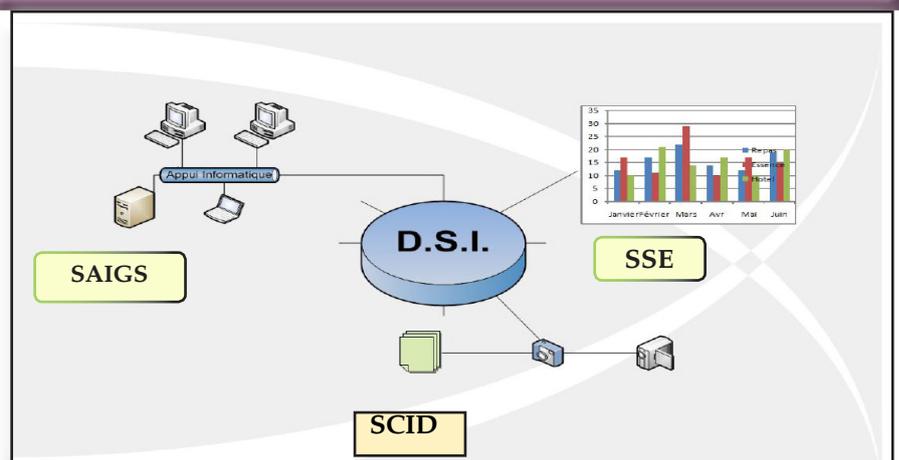
Résultats attendus:

- Base de données statistiques opérationnelle
- Informations fluides, accessibles et disponibles
- Le Ministère est connu de toutes les parties prenantes

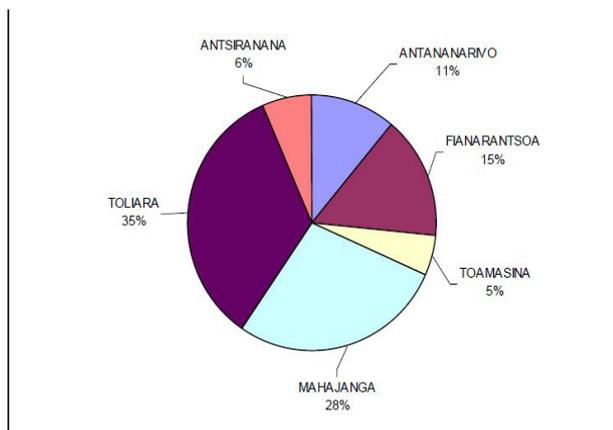
SAIGS : Service d'Appui à l'Informatique et Gestion des Statistiques

SSE : Service Suivi-Evaluation

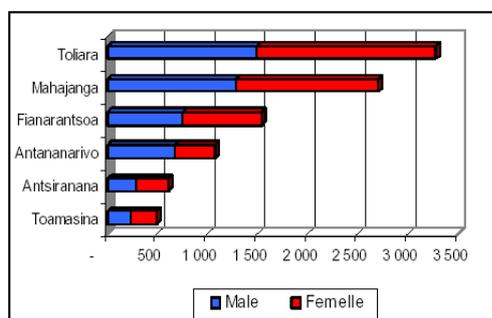
SCID : Service Communication-Information-Documentation



DONNEES STATISTIQUES



Répartition du Cheptel Bovin par Province



Répartition des Effectifs du Cheptel Bovin par Province et selon le Sexe

L'Élevage bovin est pratiqué partout à Madagascar, mais son importance varie sensiblement d'une région à une autre, suivant la vocation régionale, d'une part, et selon l'objectif même de l'élevage, d'autre part. Au niveau national, 1 179 470 exploitations agricoles disposent d'au moins une tête de bovidés, soit 48,7% de l'ensemble des exploitations, avec en moyenne 8,1 têtes par exploitation concernée. La Province de Toliara regroupe plus de 33% du cheptel bovin, suivi de près par la Province de Mahajanga. L'activité s'y pratique plus fréquemment, et l'effectif moyen par exploitation concernée y est plus élevé.

Globalement, le cheptel bovin est constitué par plus de femelles que de mâles. Le rapport de masculinité du cheptel s'évalue à environ 95%, sauf pour la Province d'Antananarivo où ce rapport est de 166%. En effet, l'élevage de bovin, sur les Hauts Plateaux, est moins extensif. Cette pratique vise essentiellement à satisfaire les besoins en force de travail, d'où l'importance relative des bovins mâles.

Source: RA 2004-2005

Répartition des Effectifs du Cheptel par Province

Province	Espèces				
	Bovins	Porcins	Ovins	Caprins	Volailles
Antananarivo	1 053 804	501 107	22 497	5 999	6 531 910
Fianarantsoa	1 467 323	338 747	26 147	970	7 952 487
Toamasina	492 505	103 975	17 017	0	4 357 086
Mahajanga	2 625 739	125 845	29 379	147 832	3 753 231
Toliara	3 252 180	133 414	596 384	1 043 588	3 867 165
Antsiranana	608 586	43 956	3 804	20 458	2 688 568
Madagascar	9 500 139	1 247 043	695 229	1 218 848	29 150 447

Source: RA 2004-2005

DONNEES PLUVIOMETRIQUES 2009-2010

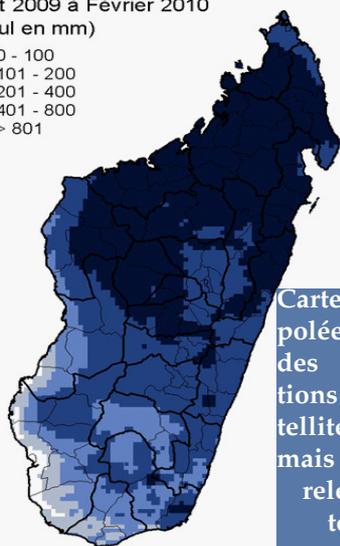
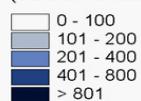
Jusqu'au mois d'octobre 2009, des conditions sèches ont prévalu sur la plupart des régions de Madagascar, mises à part quelques averses modérées dans la partie Nord et Centre Ouest du pays. Un déficit de la pluviométrie et des températures relativement élevées ont été enregistrés sur tout Madagascar durant cette période.

Au cours du mois de novembre, il a plu presque sur toute l'île, mais la pluviométrie est cependant restée globalement inférieure à la moyenne de la période. Pour le mois de décembre, des précipitations proches de la normale, entre 150 à 250 mm, ont été enregistrées

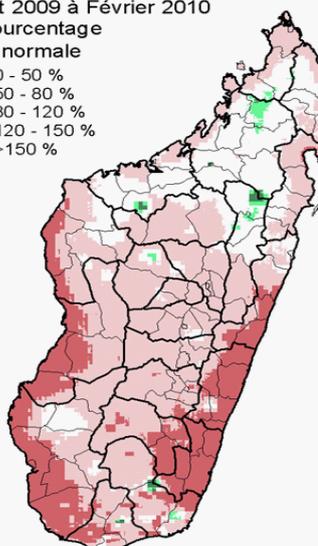
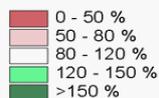
sur la partie nord de l'île (se trouvant au nord de la latitude de Morondava, Antsirabe et Mahanoro et même supérieures à la normale pour la frange nord ouest suite au passage de la tempête tropicale Bongani. Par contre, des pluies légères ont entretenu un déficit pluviométrique sur la partie ouest du pays.

Durant les 2 premiers mois de l'année 2010, les pluies sont restées relativement éparées, et n'ont atteint des hauteurs proches de la normale qu'au mois de janvier, dans la moitié Nord du pays.

Précipitation de Juillet 2009 à Février 2010 (cumul en mm)



Précipitation de Juillet 2009 à Février 2010 en pourcentage de la normale



Cartes extrapolées à partir des précipitations par satellite NOAA, mais non de relevés sur terrain

Il apparaît que le niveau des précipitations s'avère inférieur à la normale sur la majorité du pays, et particulièrement le long des côtes.

Les pluies sont ainsi restées très faibles sur les zones côtières des régions Melaky, Menabe et Atsimo Andrefana à l'Ouest, et Atsinanana, Vatovavy Fitovinany et Atsimo Atsinanana à l'Est. Seul le tiers, le plus septentrional de l'île, présente un cumul des pluies qui peut être jugé proche des normes jusqu'à présent.

ETAT DE L'ELEVAGE

Le présent article relate des informations provenant du Système d'Information Régional. Il s'agit d'un traitement des informations générales de l'Agriculture (Fiche n°2), notamment en ce qui concerne l'élevage. Cette fiche est normalement appliquée au niveau des 697 communes formées pour la collecte depuis le dernier trimestre de l'année 2009, mais jusqu'à maintenant, 158 communes en ont rendu au niveau de la saisie. On s'intéresse sur l'état de l'élevage bovin dans les communes en analysant la situation du dernier semestre 2009 par rapport à l'année normale à la même période. Ceci, afin d'avoir une idée de la qualité de l'élevage bovin dans le pays. On analyse successivement l'embonpoint des troupeaux, l'état des pâturages et l'état des points d'eau. En général, pour la majorité des communes ayant collecté les informations, ces trois essentielles conditions

de l'élevage bovin sont presque remplies durant le dernier semestre 2009 dans la mesure où, plus de 60% des communes en ont une situation normale, voire plus que la normale en dépit de quelques dégradations. En effet, sur l'état des pâturages, près du tiers des communes le jugent moins bon dont 6% le trouvent très dégradé, en termes quantitatifs et qualitatifs. Cette situation est fréquemment constatée dans les Régions Androy, Alaotra-Mangoro, Ihorombe, Analanjirofo, Sofia et SAVA.

Pour l'abreuvement, on note que 36% des communes ont constaté la dégradation de l'état des points d'eau. Avec le tarissement des sources et des cours d'eau, cette situation est particulièrement enregistrée dans les Régions Analanjirofo, Androy, Bongolava, DIANA et Sofia. Moins de 15% des Communes ont vu moins bon ou pire l'embonpoint des troupeaux. L'embonpoint dépend énormément des pâturages et

Etat de l'élevage bovin par rapport à la normale (% des communes) – 2ème semestre 2009					
	Beaucoup moins bon/ très mauvais	Moins bon/ Mauvais	Normal	Bon	Très bon
Embonpoint des troupeaux	1,9	13,0	73,5	11,7	0,0
Etat des pâturages	6,3	22,0	60,4	10,7	0,6
Etat des points d'eau	3,7	32,1	58,6	5,6	0,0

de l'abreuvement; on note que c'est dans les Régions Androy, Ihorombe et Sofia qu'une proportion élevée de Communes a soulevé le mauvais état d'embonpoint des troupeaux. Globalement, 73,5% des communes de tout l'échantillon ont jugé normal l'embonpoint de leurs troupeaux. Le reste est encore mieux.

Source: SIR

SYSTEME D'INFORMATION RURALE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE II (SIRSA II)



Le Projet SIRSA est mis en oeuvre par AEDES, sur un financement de la Commission Européenne

OBJECTIF

Renforcer la capacité des Entités en charge du développement rural et de la sécurité alimentaire, à mesurer la transformation du monde rural et de ses systèmes de production.

A cet effet, le SIRSA II apporte un appui institutionnel à la Direction des Systèmes d'Information du Ministère de l'Elevage, en se basant sur les structures et les modes de fonctionnement existants au sein du Ministère, tant au niveau Central qu'au niveau Régional.

Le projet travaille à la fois sur l'amélioration qualitative et quantitative de l'information sur le secteur Agricole, mais également sur le développement de la capacité à traduire cette information technique et statistique en information décisionnelle pour répondre aux impératifs de pilotage de la stratégie sectorielle.

REALISATIONS 2009

- Mise en place d'un Système d'Information Régional (SIR) permanent de recueil de données sur l'ensemble du pays. Il assure :

- (i) Une fonction de suivi-évaluation de la politique Agricole (activités, réalisations, impacts...);
- (ii) Une fonction de « management au quotidien des ressources de l'Administration » ; et
- (iii) Une fonction d'information sur la situation conjoncturelle avec entre autres, un rôle d'alerte des pouvoirs publics.

Dans un souci de pérennisation du montage, le dispositif de collecte de données doit reposer sur les canaux officiels des Autorités Décentralisées de l'Administration, à travers le remplissage de fiches succinctes par les différents responsables, à tous les niveaux.

- Mise en place d'outils dans 97 Districts et 685 Communes : 1.024 personnes ont bénéficié des formations sur la procédure et outils SIR dans les 22 régions (DRDR, SOA, SRPSE, Chef CirDR, CDR, VDA, agents communaux volontaires, et des partenaires de la DRDR (CSA, agents INSTAT et des GTDR...) pour remplir les fiches communales et des partenaires de la DRDR

RESULTATS OBTENUS

- Harmonisation et adoption des outils de collecte de données (8 fiches et de canevas standard de reporting). Les fiches permettent une remontée trimestrielle d'information, et qui peut être désagrégée jusqu'au niveau communal pour certaines d'entre elles;
- Conception d'un entrepôt de données destiné à recevoir le plus grand volume possible d'informations produites sur le secteur Agricole, et le développement d'utilitaires et d'analyse des données en tant qu'outils simples d'aide à la décision.

Cette année 2010 est donc fortement orientée vers la valorisation des données produites et la communication des informations sous forme adaptée aux différents types d'utilisateurs. L'exploitation approfondie de l'information devrait ainsi déboucher sur la production de nombreux documents à l'intention des partenaires : tableaux de bord et matrices de S/E de la politique Agricole, bulletins réguliers d'information, publications à caractère régional, notes de conjoncture. Ce premier numéro de bulletin du Ministère de l'Elevage **en constitue un exemple.**



REALISATIONS TECHNIQUES 2009

DRA

Cinq filières prioritaires ont été identifiées sur l'ensemble du pays: la filière lait, la viande, petits ruminants, porcine et apicole.

Points saillants

- Construction du centre zoo génétique au niveau central, à Ampandrianomby
- Des nouvelles constructions d'accueils pour bovins et caprins au parc de quarantaine de Moramanga
- Suivi et contrôle de 129 exploitations d'élevage dans les Régions dont 33 élevages caprins ;
- Acquisition de matériels informatiques ;
- Réhabilitations et aménagements de bâtiments au sein de la Direction Générale de l'Élevage ;
- Réalisation de deux sessions de formation sur l'apiculture moderne pour 52 apiculteurs issus des Régions d'Analanjorofo et de Vatovavy Fitovinany et ce, en vue de l'exportation de miel vers les pays membres de l'Union Européenne ;
- Réalisation de deux sessions de formations pour sept régions: 20 agents en insémination artificielle bovine, et 33 en business plan et marketing.

Points forts

- Contribution effective des DRDR au projet PIP
- Exécution des états des lieux des Services d'élevage régionaux lors des descentes sur place: situation générale de l'élevage, infrastructures, matériels ainsi que les ressources humaines existantes.



Centre Zoogénétique à Ampandrianomby

Points faibles

- Non exécution de l'importation d'intrants génétiques car aucun soumissionnaire n'a répondu à l'appel d'offre internationale lancé, suite à la crise politique;
- Retard dans l'exécution des activités relatives au projet au niveau des régions : c'est pour la première fois que certains techniciens d'élevage régionaux ont utilisé un budget d'Investissement ;
- Retard des remontées des informations ou aucune information émanant des services régionaux ;
- Insuffisance de personnels notamment des chauffeurs, perturbant ainsi l'accomplissement des missions.

Recommandations

- Amélioration de la communication interne (Dir inter-régionales et Central)
- Encadrement des responsables financiers inter-régionaux

DSV

- 108 prestations des mandataires vétérinaires
- 5 252 257 doses de vaccins de bovidés administrés (1ère et 2ème injection)

Fièvre de la Vallée du Rift (FVR)

Début: TCP/MAG/3204/06/09, coordonné par la DSV, en collaboration avec l'unité d'urgence de la FAO : Mise en place de 13 sites sentinelles impliquant 13 vétérinaires sanitaires dans la surveillance active de la FVR

- Distribution de kits pour la réalisation et l'envoi des prélèvements;
- Formation théorique et pratique pour le comité de communication à Antsohihy, suivie d'une distribution de 10 kits de protection et de 2 estampilles par District et de 4 estampilles (cachet bleu) pour les districts;
- Formation de 66 inspecteurs de viande et distribution de 660 kits de protection pour les personnels d'abattoir;
- Diffusion de 180 spots de sensibilisation (TVM);
- Confection de 800 affiches de sensibilisation;
- Formation de 143 vétérinaires lors de la réunion annuelle de l'ONDVM;
- Recyclage et formation de 54 agents Communautaires de la Santé Animale et Chefs de SVR sur la surveillance passive de la FVR;
- Mise en place d'une base de données sur FVR



Grippe aviaire

Formation

Formation en cascade pour 247 formateurs au niveau des Districts et les Communes

- Formation et sensibilisation de 270 agents et de 340 responsables communaux sur les mesures à prendre en cas d'alerte de la Grippe aviaire

Signature

- de contrats avec un bureau d'étude sur la formation en matière de prévention par la biosécurité
- de 15 contrats au niveau local pour la diffusion de spots
- de 40 contrats de prestations avec les vétérinaires privés
- de 40 contrats pour la sensibilisation des responsables locaux et la mise en place de système de remontée d'information
- Edition de 4500 affiches de sensibilisation.
- Réalisation de 33 missions de contrôle

Impact: Changement de comportement des autorités locales vis à vis de la prévention de la lutte contre les maladies animales et des éleveurs à travailler avec les techniciens et les vétérinaires

PROGRAMME D'ACTIVITES TECHNIQUES 2010

DRA

Objectif spécifique

Améliorer en quantité et en qualité la production animale (lait, viande de ruminants), de porc), de laine et du miel répondant aux normes de qualité internationales.

Résultats attendus

- Augmentation de l'effectif du cheptel animal
- Augmentation de la production de viande ;
- Augmentation la production laitière de 20.000 litres par an;
- Augmentation de la quantité de miel commercialisable.

Indicateurs d'Activités

- Protocoles d'intervention établis avec les Directions Inter-régionales;
- Formation effectuée sur l'élevage de petits ruminants pour les agents au niveau Central et les Directions Inter-régionales;
- Etude de recherche effectuée sur l'amélioration des pâturages à Atsimo Andrefana, Ihorombe;
- 20 nouvelles exploitations d'élevage suivies et encadrées à Vatovavy Fitovinany Analanjirofo, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Analamanga, Itasy, Vakinankaratra;
- 20 exploitants apicoles modernes encadrés à Analamanga, Analanjirofo, Atsinanana, Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Vato/Fito, Atsimo/ Atsinanana;
- 4 Unités production de géniteurs mises en place par la DRA/Privé/SREL à Haute Matsiatra, Bongolava, Alaotra Mangoro et Vakinankaratra mises en place;
- Centre zoogénétique de production équipé d'azote liquide et de laboratoire de contrôle de qualité physique de semences à Ampandrianomby par DRA;
- Centre de production de semences animales mis en place à Haute Matsiatra;
- Formation et installation de 33 inséminateurs par MPE et DRA;
- Cadre de travail de la DRA amélioré : Equipement en matériel informatique et réhabilitation du bâtiment acquis.

DSV

Mission

- Contribuer au développement des filières animales par des appuis techniques et réglementaires en matière de santé animale et de santé publique vétérinaire.
- Assurer et maintenir sa mise en conformité au regard des normes internationales de qualité relatives à la gouvernance des services vétérinaires adoptées et publiées par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale.

Objectifs spécifiques

- (i) Mettre aux normes les services vétérinaires ; (ii) Eradiquer les maladies animales et zoonoses ; (iii) Renforcer la biosécurité aux frontières ; (iv) Sécuriser la santé publique vétérinaire ; (v) Procéder à la traçabilité des bovins ; et (vi) S'Ouvrir vers les marchés extérieurs.

Parmi les activités à entreprendre:

Filière apicole

Malgré l'embargo européen de 1997, la production de miel au niveau national existe toujours, à hauteur de 3000 à 4000 tonnes par an. Il est donc nécessaire de poursuivre le développement de cette filière, tout en veillant à la préserver de tout risque ou maladies sanitaires existantes. Ainsi, l'Administration doit présenter, à la Commission européenne, avant Mars 2012, un document demandant la levée de l'embargo. Ce document doit mentionner:

1. Les services vétérinaires, organisés, conformément aux recommandations de la Commission européenne.
2. L'ensemble de la réglementation malgache pertinente en vigueur reprenant les principes de la réglementation européenne.
3. Un projet de plan de contrôle des résidus conforme à la directive européenne n°96/ 23, faisant apparaître une analyse du risque de présence de certaines substances dans le miel, susceptibles de présenter un risque pour la consommation humaine.

Exportation des bovins sur pied vers Maurice

- Proposer la solution de compartimentation pour que le pays puisse pratiquer une exportation raisonnable et sécurisée et ce, avec la coopération de L'Ile Maurice.

- Appliquer des mesures dans les fermes d'engraissement.

- Aménager le parc de quarantaine

(Arrêté n° 2525/2002 du 22/08/02 portant l'interdiction d'exportation des boeufs sur pieds)

FISY TEKNIKA MOMBA NY FIOMPIANA TANTELY

Lalam-pihariana iray manana ny maha izy azy ao anatin'ny sehatra famokarana ara-piompiana ny fiompiana andian-tantely noho izy asa mora atao no tsy mandany fotoana ary kely mason-karena.

Ny andian-tantelintsika dia biby isan'ny mpamokatra mamy sy savoka tsara amin'ny alàlan'ny famolavolany ireo vovom-bony (pollen) sy tsirom-bony (nectar) alainy eny amin'ireo hazo maro karazana maniry sy misy eto an-toerana.

Mampidi-bola anatiny sy ivelany ho an'ny mpiompy sy ny mpandraharaha ary ny firenena ny vokatra rehetra azo avy aminy fiompiana andian-tantely. Ankehitriny, malalaka ny tsena ivelany (marché extérieur) ho an'ny mamin-tantely. Fanaraoitra ny fotoana tahaka izao ho enti-manatsara ny kalitao sy mampitombo ny vokatra mamy.

Noho izany, misy fisy atao ho an'ireo olona efa miompy na ireo olona te-hiompy andian-tantely izay vonona fa hanaraka ny fepetra rehetra ilaina momba ny famokarana mamy manara-penitra.

Aseho amin'ny fomba tsotra nefa mazava ato amin'ity fisy ity ny fepetra ara-teknika ahafahana mitondra sy mitantana ny fiompiana andian-tantely manara-penitra.

I. NY TARANAKA ANDIAN-TANTELY

Tokana ny taranaka andian-tantely na renintantely ompiana eto amintsika dia ny *Apis mellifica unicolor* ; saingy mitsitokotoko ho andia an'ivotany sy andia amorontsiraka izy ireo.



Andian-tantely mihantona

Ireto sokajim-biby manaraka ireto araka ny isany avy no mandrafitra ny andian-tantely iray tonga lafatra afaka miara-monina sy mivelona anaty tohotra iray dia ny andriana na mpanjaka miisa iray, ny mpiasa miisa an'alinkisa, ny lahiny miisa an-jatony (izay tsy miseho raha tsy amin'ny fotoana fampitomboan'ny taranaka) miampy ireo akany omban' atody sy zanany vao foy.



Mpanjaka na Andriana ao anaty ankany

Lahitantely iray eo ampitsetsefana mamy



Mpiasa miremby

Takelak'ankany



II. NY FITONDRANA NY FIOMPIANA TANTELY

Ny fitondrana ny fiompiana andian-tantely tiana hatao mba hahazoana vokatra manara-penitra dia miankina tanteraka, andaniny amin'ny toerana tiana hanaovana azy izay tsy misaraka amin'ny ala na voly mamoa fanja ampy ivelomany sy ny kojakoja enti-manao izany ary ny toetr'andro, ankilany miankina indrindra indrindra amin'ny fomba fitaiza sy fitondra azy.

Ny Toeram-piompiana

- 50 tohotra no sahaza ny toby iray mba hanamora ny asan'ny mpiromby ka 100m raha be indrindra ny halavitrany ny toby amin'ny toerana hiremben'ny tantely mpiasa (ny ala mamoa fanja izany);
 - Atao akaiky alan-javamaniry mamoa fanja mandava – taona ary mahavelona ny andian-tantely tiana hompiana ary akaiky rano na dia kely aza ny toeram-piompiana;
 - Alavirina ny toerana misy orin'asa sy ozina ny toby;
 - Ahataka ny toeram-ponenana indrindra fa ny tanàndehibe, ny sekoly sy ny lalana fandalovan'ny be sy ny maro ny toeram-piompiana;
 - Sorohana mba tsy ho mando sy azon' andro ary tsy be rivotra ny toeram-piompiana.
- Ny sakafo hiveloman'ny andian-tantely sy ny kojakoja enti-mitaiza azy ireo no jerentsinka amin'ny manaraka.

Source : DRA Ampandrianomby (Hitohy)

MALADIE DES ABEILLES : LA VARROASE

IDENTITE VARROASE

- Nom : VARROASE
- Agent causal : Varroa Destructor
- Mode d'action : Le parasite s'insère entre les segments abdominaux des abeilles adultes et perce la membrane pour ingérer l'hémolymphe
- Particularité : Maladie à déclaration obligatoire
- Mode de propagation : Par contact direct et déplacements d'abeilles ou de couvains infestés

SYMPTOMES

- Une durée de vie raccourcie
- Un changement de comportement
- Une sensibilité accrue aux maladies (perte de poids) comme le virus de la paralysie lente et le virus des ailes déformées
- Des ailes atrophiées ou déformées et des abdomens raccourcis

ACTIONS POSSIBLES DE L'APICULTEUR

- 1- Observer les déchets de la ruche en plaçant un grillage enduit de graisse sur le plateau de la ruche. Les acariens vont s'y coller et on pourra les compter car ils sont observables à l'œil nu (taille = 1X1.5mm)
- 2- Examiner le couvain en ouvrant une centaine d'alvéoles pour déceler une ou quelques petites taches brunes sur la puppe nacrée.

Remarque

Quand la population de parasites s'accroît au point de laisser voir des symptômes, c'est une indication que l'infestation est très importante et que l'effondrement de la colonie est proche si aucun traitement n'est fait.

Et si le doute persiste : aller au laboratoire pour examen des débris ou des abeilles vivantes (échantillons de 50 à 100)

CONSEILS

L'issue de ce parasitisme est souvent fatale. La première étape essentielle d'une lutte efficace est le dépistage afin de déterminer le moment opportun du traitement pour sauver les ruches.

Il faut donc de la rigueur dans la surveillance de ces colonies. La multiplication des traitements doit s'effectuer avec prudence pour limiter les effets négatifs sur la ruche. Il ne faut pas hésiter à alerter le vétérinaire officiel dès la suspicion de la maladie.



Varroas destructeur

MESURES A PRENDRE

Les abeilles mortes sont collectées et brûlées. L'ensemble du matériel, ayant servi à l'exploitation du rucher, est nettoyé puis désinfecté ou détruit au feu, selon une procédure sanitaire appropriée, suivant l'arrêté n° 3669/2010 fixant les mesures de lutte contre la varroase du 1/03/2010

Source : DSV Ampandrianomby

LA VERTU DU MIEL

COMPOSITION DU MIEL

Eau: 19 % environ

Sucre: 77% (glucose, fructose, maltose, saccharose,)

Vitamines: (B1, B2, B3, B5, B6, B8, B9)

Oligo éléments (3%): Ca, Cu, Fe, Mg, Mn, P, K, Si, Na

Pollen 1%; et Acide aminés

ASTUCES

Plongez une cuillère dans de l'eau bouillante avant de l'utiliser pour prendre du miel ; ce dernier ne collera pas à la cuillère

RECETTE CULINAIRE

Pain d'épice

500g de farine, 750g de miel liquéfié et refroidi, un œuf entier, 100g de beurre ou d'huile, 1/3 de verre de lait, un paquet de levure alsacienne, parfum au choix : un citron non traité entier et mouler avec le zeste ou 10g de cannelle ou de 4 épices ou d'anis. Mélanger la farine avec le miel et tous les ingrédients

et répartir la pâte dans quatre moules en alu de 500g bien huilés et farinés.

Mettre dans le four; cuisson 1 heure

TOROHEVITRA

Ny fanatanjahan-tena : Mitsentsitra tantely in-4 ny sotro lehibe adin'iray alohan'ny hanaovana fanatanjahan-tena

May: (menaka na rano mafana), ahosotra eo no eo amin'ny faritra may ny tantely na koa ny tame-nak'atody vaovao tsara; Hampitony ny manaintan-izany ary tsy hampitatra ny ratra

Raha te hampihena tena dia ny fihinanana fotsiny ihany voankazo, tantely tsy mifangaro, legioma manta ary voankazo ary ny fisotroana rano dia ampy hampihena be ny lanjanao (*mihamahia tsy misy atahorana sy tsy misy mampanahy*)



MALAGASY PROFESSIONNELS DE L'ÉLEVAGE

La Malagasy Professionnels de l'Élevage (Ex- Maison du Petit Élevage) est une association, régie par l'ordonnance 60 133, mise en place au mois de mai 1995, qui œuvre pour le développement des filières d'élevage à cycle court à Madagascar.

Elle a été mise en place afin de capitaliser les acquis lors de la mise en œuvre du projet d'Appui à l'Élevage des Espèces à Cycle Court (PAEECC), dans le cadre du Programme Sectoriel de l'Élevage (PSE), cofinancé par l'État Malagasy et le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France.

Filières d'intervention : lait, viande, porcine, avicole, aquacole, petits ruminants, apicole, séricicole, cuniculicole

OBJET

Selon ses statuts, l'objet de la MPE est de :

- Initier ou participer à toutes activités directes, liées ou induites visant à la promotion et au développement de l'élevage à cycle court
- Apporter aux éleveurs, à leurs groupements, l'assistance nécessaire pour améliorer et augmenter leurs productions
- Favoriser l'accès des éleveurs à la vulgarisation et à la formation professionnelle ;

- Mettre à la disposition du public des informations et documentations relatives à l'élevage à cycle court ;
- Promouvoir la recherche – développement et la vulgarisation des résultats ;
- Être un partenaire pour les pouvoirs publics sur toutes les questions qui relèvent de sa compétence.

ACTIVITÉS D'INTERVENTION

- Services techniques : Appui au démarrage des activités,
 - Suivi d'exploitation, Intervention sur les activités d'élevages et services divers ;
 - Formation/Information, formation axée surtout sur:
 - La gestion d'exploitation simplifiée;
 - Le Business plan;
 - Le montage de projet et montage de dossier de financement;
 - La dynamique associative, conception de modules «sur mesure» à la demande;
 - Les informations sur les filières d'élevage à cycle court.
- Des ouvrages, de références, des revues spécialisées peuvent y être consultés sur place.

Adresse du siège:

BP 579 – Nanisana Antananarivo 101 - Madagascar
Téléphone : 0261 20 22 416 60 /0261 33 12 416
Fax : 0261 20 24 250 72
E-mail : mpemada@gmail.com

MALAGASY DAIRY BOARD



MALAGASY DAIRY BOARD



**Groupement d'Intérêt Economique
 Bâtiment A, Service de la Migration,
 Direction du Génie Rurale
 Nanisana Antananarivo BP3951
 Tél : 033 15 111 40
 E-mail : mdb.gie@gmail.com**

Ny Malagasy Dairy Board (MDB) dia fikambanan'ny mpiantsehatra rehetra ao amin'ny lalam-piharena ronono.

Ahitana ireto vondrona manaraka ireto ao amin'ny MDB : -Mpamokatra ; Mpanodina ; Mpanangona ;
 - Mpitao raharaha ; Mpanafatra; sy ny
 - Mpanaparitaka akora sy fitaovana.

Nitsangana tamin'ny taona 2004 ny MDB, ka fiarahana tamin'ny FAO sy ny Ministera mpiahy ny Fiom-piana no nahafana nanatanteraka izany.

Manana ny vina: **RONONO MAHAVELONA NY REHETRA.**

Efa Filohan' ny Komity Mpitantana faha 3 no mitondra ny MDB amin'izao fotoana izao.

Hatramin'ny taona 2007 nisian'ny tetikasa Land O'Lakes dia nanao ny "redynamisation" ny MDB ireo mpitantana ary nanangana ireo MDB eo anivon'ny Distrika sy ny Faritra. Miisa 16 ireo Distrika ahitana MDB ao anatin'ny telozoron'ny ronono ary miampy

Faritra iray. 16 no isan'ny MDB eo anivon'ny Distrika ary 1 no eo anivon'ny Faritra no misy ao amin'ny telozoron'ny ronono. Ahitana mpikambana 65 ny MDB amin'izao fotoana izao.

Maro ireo asa efa natomboky ny MDB ary ny tena nisongadina tamin'izany dia ny fampihaonana ny tolotra sy ny tinady. Ny 16 Martsa 2010 lasa teo dia ny tolotra sy tinady amin'ny vilona no notanterahina tao amin' ny Rovan'ny Τοροναovy Antanimena.





Fanokafana ofisialy ny fanaovam-bakisiny fanefitry ny BESOROKA sy BEARIKA 2010

Kabarin'Andriamatoa Ministra

Manana ny lanjany manokana eo amin'ny toekarem-pirenena sy ny fomba malagasy ny fiompiana omby, indrindra eto amin'ity Faritra Atsimo Andrefana ity, nihena tsy toy ny teo aloha anefa ny isan'ny omby noho ny tsy fanaovana ara-dalana ny vakisiny, ny tsy fifehezana ny aretina ary ny tsy fisian'ny fandriam-pahalemana. Omby manodidina ny iray tapitrisa no hita ao amin'ny Faritra Atsimo Andrefana, raha toa ka sivy tapitrisa eo ho eo izany eo amin'ny sehatry ny firenena ; koa tanjona ny hampiakarana ny taham-bakisin'omby amin'ity

taona 2010 ity na dia efa nihena, tsy toy ny teo aloha intsony aza, ny aretina Bearika sy ny Besoroka, koa entanina araka izany ianareo mpiompy sy ianareo Veterinera sy Teknisiana mba hiarahiasa hanatanterahana ny hoe : **Biby vita vakisiny, Biby sala-ma no harena.** Entanina koa ireo Mpitsara hena, mba hanao ny asany araka ny tokony ho izy ho fitandroana ny fahasalaman'ny Mpanjifa. Ary farany, ny mba hikajiana ny fampiasana ny Abatoara manara-penitra rehefa vita, ho tombontsoa lehibe ho an'ny rehetra.

Notolaran'ny Minisitra maillots sy baolina ireo tanora mpilalao kitra ao an-toerana, araka ny fangatahan'izy ireo ary ombilahy iray mazava loha kosa, hoan'ny Kaominin'i Mitsinjo-Betanime-na, ho nofon-kena mitam-pihavanana.



BREVES...

Festivité

Convivialité entre les personnels du Ministère à l'occasion du nouvel an avec le remise de médailles aux méritants:

Grand officier: 02; Commandeur : 01; Officier: 12; Chevalier de l'Ordre National : 25

La festivité a été clôturée par la distribution de denrées alimentaires pour chaque agent : 1 litre d'huile de table, 1 bloc de fromage, 1 poule de 3 kg en moyenne



Dossier de la levée de l'embargo

- Envoi du dossier à Genève: pour la levée de l'embargo du miel, du bat guano (engrais biologiques obtenus à partir des excréments des chauves souris) et de l'escargot vers les pays membres de l'Union Européenne.



Santé animale: Lutte contre la varroase et la rage

- Diverses réunions avec les producteurs, les opérateurs (T'3T), la Fédération Nationale des Apiculteurs Malagasy (FENAM), SAHA, Réseau Soa en vue de la mise en place d'un plan d'actions sur la lutte contre la varroase (identification des apiculteurs, surveillance, repeuplement des ruches...)

- Action de l'Association des Femmes Docteur Vétérinaire de Madagascar (AFDVM) lors de la Journée Mondiale de la Femme, à Bet-siboka, sur la lutte contre la rage : Réduction au tiers du prix des vaccins. Ainsi, plusieurs propriétaires ont pu profiter de cette occasion pour faire vacciner leurs chiens et leurs chats.

BREVES... (suite)

Amélioration génétique

- Coordination des activités sur l'Insémination artificielle et renforcement des capacités des inséminateurs en partenariat avec SERSIA France (Ille et Vilaine) dans la Région Alaotra Mangoro
- Promulgation du Décret réglementant l'amélioration génétique des animaux domestiques et des domestiqués à Madagascar (**Décret n° 2010- 106 du 02/03/10**)

Activités transversales

DSI

- Installation et fonctionnalité des réseaux du Ministère de l'Élevage à Antsahavola et à Ampandrianomby, le 30 Mars 2010 à 14 heures;
- Elaboration de la Stratégie de communication du Ministère de l'Élevage;
- Elaboration du PTA consolidé du Ministère et des canevas de reporting.

DEPP

- Harmonisation de toutes les interventions dans le sous secteur élevage en vue d'obtenir une cohérence des actions ;
- Initiation, depuis février, d'un processus de concertation avec les Directions et les Services du Ministère en vue d'ébaucher un Plan d'actions pour la relance de l'élevage, un plan servant d'outil de travail pour toutes les Entités dans la programmation de leurs activités.

DAF

- Sortie de la nomination des Directeurs centraux
- Mise en place en cours des 10 Directions Inter-Régionales de l'Élevage

Services Rattachés/ Service Suivi Environnemental

- Formation des cadres en matière d'Etudes d'Impact Environnemental sur le décret MECIE /EIE:
Décret n° 99-954 du 15/12/99 modifié par le décret n°2004-167 du 03/02 /04

Mission à l'extérieur

- Réunion sur la sériciculture en Inde, avec la participation de 12 pays : «Politique et stratégie de la sériciculture »; un plan d'action y afférent y a été présenté par le DRA (zone d'Itasy)
- Réunion d'information pour les nouveaux délégués de l'OIE à Gabrone (Botswana) avec la participation de 15 pays Africains/DSV

L'Equipe de la DSI tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

MBA FANTATRAO VE FA....?

- Ny hena , raha alona ao anaty labiera mandritry ny adin'ny efatra fara fahakeliny, dia malemby ary tsara ho an'ny fahasalamana araka ny fanadihadiana nataon'ny Portugais.Noporofoiny tamin'izany mantsy fa ny fandomana ny hena anaty labiera dia mametra ny isan'ny "Amines Aromatiques Hétéro Cliques " (HAS), izay poizina miteraka homamiadana 88 % , raha 40% kosa raha milona divay.

- Giant George, izy no alika goavana indrindra amin'izao fotoana izao. Alike iray razana amin'ny "dogue allemande de Tucson" na koa "Grand danois", 4 taona ary milanja 115 kg , mahatratra 109 sm ny halavan'ny tongony. Tsy tafiditra ao an-trano intsony ny jiolahy raha mahita azy
TARATRA

OHABOLANA

- *Tantely afa-drakotra, ka anjakan'ny bodo sy adala*

- *Tantely merik'andro, ny ao an-trano no hanina*

- *Vary amin-dronono tondrahan-tantely: ampoky ny mamy, ampoky ny soa*

HUMOUR!!!

Quel est l'oiseau qui adore se nourrir de miel ?

- *C'est l'autruche ! La preuve, à côté d'une ruche, il y a souvent une aut'ruche.*

Docteur, j'ai les dents jaunies!

- *Portez une cravate couleur de miel !!!*

Adresse: Ministère de l'Élevage, BP: 291

Site Web : <http://www.elevage.gov.mg>

Les Acteurs de la Réalisation:

DSI / MinEl : mail :dsiminel@elevage.gov.mg

SCID: scidminel@elevage.gov.mg

SAIGS: saigsminel@elevage.gov.mg

Concepteur: Miadana RAVELOHARINIVO,
Chef SCID

Nombre exemplaires: 700 -

Tirage: SIRSA II - Financement du financement
Commission Européenne